

POUR VOS DÉPLACEMENTS DE PROXIMITÉ

NOUVEAUTÉ

POUR LES + DE 80 ANS !



Cap Cotentin met en place une expérimentation pendant 1 an* afin de vous permettre d'utiliser **le service Cap à la demande d'adresse à adresse** dans les secteurs **Val de Saire et Côte des Isles !**

Plus d'informations au dos !

*à partir du 5 mai 2025



UN SERVICE PROPOSÉ PAR
leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Comment ça marche ?

Cap Cotentin met en place une expérimentation dans les secteurs **Val de Saire et Côte des Isles** pendant 1 an (à partir du 5 mai 2025) pour vous permettre d'utiliser **le service de transport Cap à la demande d'adresse à adresse** : **Cap à la demande vient vous chercher où vous voulez pour vous déposer où vous le souhaitez, au sein de votre secteur !**

► **Pour 1€ le voyage !** (dans nos points de vente contre 1,50€ à bord)

Comment s'inscrire ?

1. Remplir le formulaire d'inscription, téléchargeable sur capcotentin.fr

2. Le transmettre à notre agence de Mobilité, située 82 bis Quai Alexandre III à Cherbourg-en-Cotentin (par courrier ou sur place) ou en le renvoyant via le formulaire de contact sur capcotentin.fr

► **Les Maisons du Cotentin peuvent vous aider dans vos démarches !**

Comment réserver votre trajet ?*

► Par téléphone au **0 806 079 530** (touche 2 / prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

► Sur le site internet capcotentin.fr (rubrique "Se déplacer")

Le jour de votre voyage, présentez-vous 5 minutes à l'avance au point de rendez-vous.

* réservation entre 1 mois et 1 heure à l'avance.

Une question ? Contactez-nous au
0 806 079 530 (touche 2 / prix d'un appel local)

UN SERVICE PROPOSÉ PAR
leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

